

Chers parents,

En partenariat avec la Ville de Bordeaux, et dans une volonté de mettre en œuvre une politique sociale plus juste et adaptée aux besoins des familles, le service jeunesse a engagé un travail d'amélioration du processus d'inscription aux accueils vacances.

L'attribution des places pour les vacances sera désormais étudiée en **commission à chaque période de vacances**, dès la saison prochaine et ce pour l'ensemble du service Jeunesse.

Avant sa mise en place définitive, cette phase de test sera expérimentée à l'occasion des **vacances d'avril**. Cela nous permettra d'évaluer et d'ajuster le dispositif afin de garantir une organisation plus équitable et transparente pour toutes les familles à compter de la **rentrée prochaine 2026/27**.

La procédure



Organisation pour les vacances d'avril (phase de test)

- Dépôt des **demandes** via le Kiosque Famille ● —————> **dés 19h00 du 1^{er} au 3/03/26**
- Analyse des demandes en commission d'attribution ● —————> **du 4 au 6/03/26**
- Transmission des réponses aux familles ● —————> **le 9/03/26 par mail**
- Gestion des listes d'attente le cas échéant ● —————> **du 9 au 13/03/26**



Le mode d'attribution

Les critères de priorisation pris en compte seront les suivants :

- Les demandes des enfants qui n'ont pas de place au CAL le mercredi
- Les demandes des enfants en liste d'attente lors des précédentes vacances
- Les demandes portant sur une semaine complète
- Le respect du règlement intérieur des ACM (retards, incivilités), les réservations honorées et les facturations jeunesse à jour
- Les situations de familles monoparentales
- Les fratries



Inscription présentielle

La permanence en présentiel, uniquement sur rendez-vous, sera assurée :



le vendredi 6 mars 2026  de 8h30 à 12h30

La prise de rendez-vous sera possible du 2 mars 2026 au 5 mars 2026 au 05 56 96 33 53.

En attendant, veuillez noter que les **vacances de cet été** se dérouleront comme d'habitude.



inscriptions vacances d'été via kiosque(sans commission)

Du 19/04/2026 19h00 au 01/05/2026

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour toute question.
Bien cordialement.

La Direction Jeunesse